



## Qui peut se porter acquéreur d'un logement ancien du parc social?

L'achat est ouvert en premier lieu aux locataires souhaitant devenir propriétaires de leur logement qui est mis en vente.

Néanmoins, toutes les personnes qui le désirent peuvent faire l'acquisition d'un logement HLM, si celui-ci est inscrit dans un plan de vente préalablement validé par les pouvoirs publics (\*).

## Quels avantages y a-t-il à acquérir un logement ancien du Groupe Promologis?

Cette démarche répond à une demande forte car elle permet à des familles de renouer avec le parcours résidentiel, en bénéficiant de conditions économiques très avantageuses:

- Logement en parfait état d'entretien et aux performances énergétiques améliorées
- Prix de vente inférieurs aux tarifs pratiqués dans le privé
- Exonération de la taxe foncière la 1<sup>ère</sup> année d'acquisition
- Frais de notaire réduits
- Prêts à taux préférentiels, dont le prêt à taux zéro plus (PTZ+) mis en place depuis le 1er janvier 2011

Parallèlement, les acquéreurs bénéficient d'une véritable accession sécurisée par la garantie de rachat et de relogement que le Groupe Promologis s'engage à honorer pendant 10 ans.

Une assurance revente est également offerte par le Groupe à l'acquéreur, le garantissant contre une moins value éventuelle de son logement.

(\* ) Sous réserve de se porter éventuellement acquéreur d'un logement vacant, et dans le respect de la réglementation en vigueur